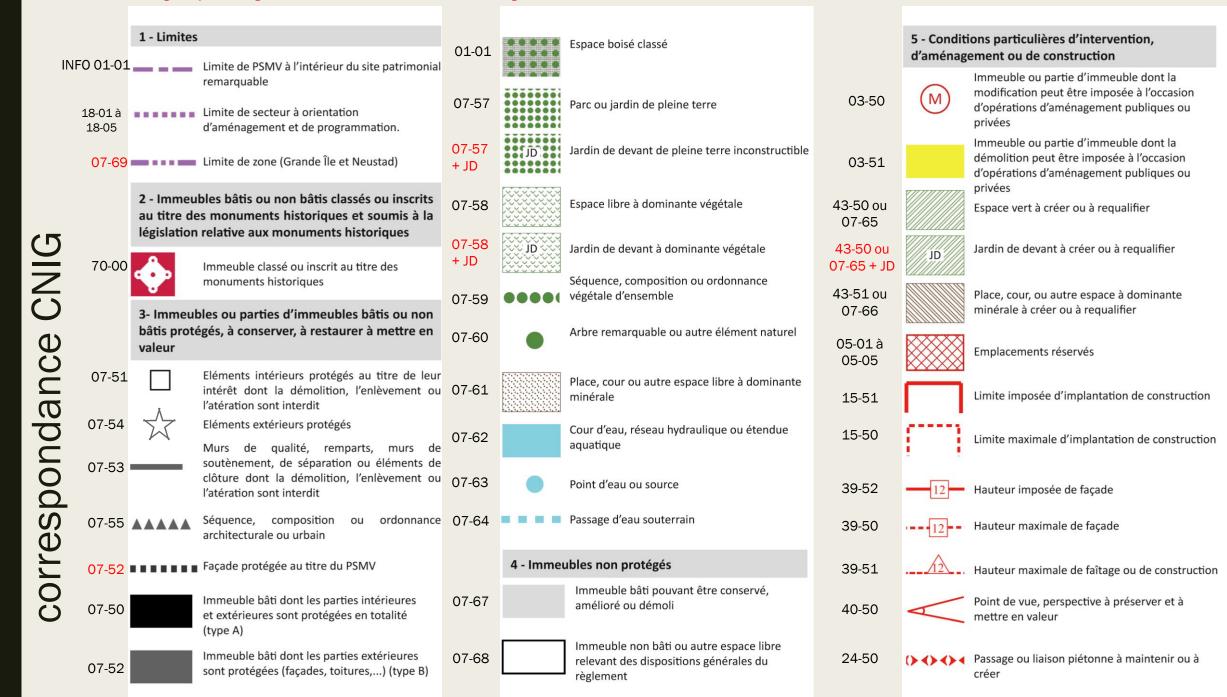
## LÉGENDE PSMV

Réunion GT DDU CNIG, jeudi 4 juin 2020



Atelier Grégoire André En charge de l'élaboration de la révision et de l'extension du PSMV de <u>STRASBOURG</u>

# 1: LEGENDE GRAPHIQUE AVEC CORRESPONDANCE CNIG



### 2 : USAGE DE LA LÉGENDE

A: LIMITE DE SECTEUR ET D'OAP

**B: LIMITE MH** 

C : AJOUT DE LÉGENDE PROPRE AU PSVM STRASBOURG

D: CONDITIONS PARTICULIERES D'AMENAGEMENT

#### A - LIMITES

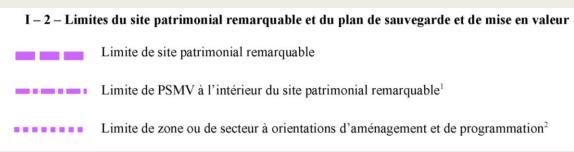
- Différenciation de la limite de secteur OAP et de la zone règlementaire.
- Cette différentiation n'existe pas dans la légende ministérielle

#### Création d'une légende 07-69 ou

Création d'une légende 07-69 « Unité urbanistique ou paysagère (secteur, quartier...) soumise à des dispositions spécifiques »



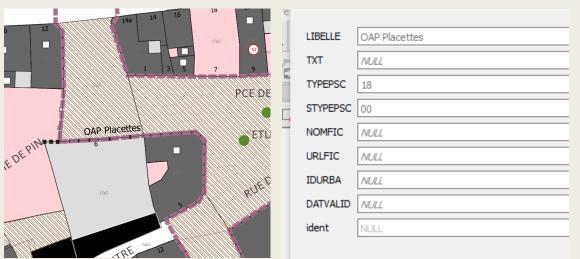
Extrait du plan provisoire du PSMV de Strasbourg en cours d'élaboration – At. Grégoire André



Extrait de l'arrêté ministériel du 10 octobre 2018 fixant le modèle de légende

#### Indicer la légende 18-00

Principe d'application d'un indice qui précise ou décline une légende existante en utilisant le code 18-00 + OAP Placette dans le champ LIBELLE



Extrait du plan provisoire du PSMV de Strasbourg en cours d'élaboration – At. Grégoire André

#### B - LIMITE immeuble classé ou inscrit au titre des MH



- Ajustement du logo en fonction de la taille du bâtiment > Faisabilité ?
- Logo sur le bâtiment concerné par la protection + légende PSMV si protection partielle
- Pas de dessin de la limite de la protection car l'information se trouve sur la table PRESCRIPTION\_PCT (prescription ponctuelle)
- Le logo renvoi à l'arrêté



Extrait du plan provisoire du PSMV de Strasbourg en cours d'élaboration – At. Grégoire André

PA00085193 - façade donnant sur la place.

Le logo MH sur le bâtiment complété par la protection PSMV (type A)



Extrait du plan provisoire du PSMV de Strasbourg en cours d'élaboration – At. Grégoire André

PA00085054 façades rue Brûlée, cour d'honneur, sur les jardins et sur la place Broglie (y compris la clôture); le parterre à la française, le vestibule central avec les grands escaliers d'honneur.

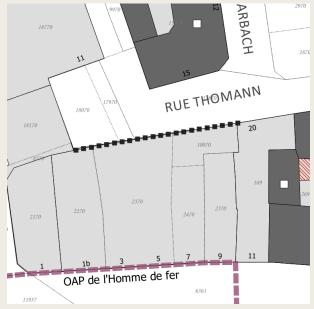
#### C - AJOUT DE LÉGENDE PROPRE AU PSVM STRASBOURG

#### FAÇADE PROTÉGÉE AU TITRE DU PSMV

Cas des immeubles dont les intérieurs ont été totalement remaniés y compris la structure, mais dont la façade a été conservée et participe à la perspective urbaine

#### Création d'une légende codé 07-52

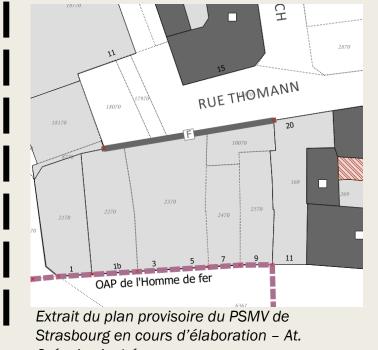
Création d'une légende 07-52 « immeuble bâti dont les parties extérieures sont protégées »



Extrait du plan provisoire du PSMV de Strasbourg en cours d'élaboration - At. Grégoire André

#### Indicer la légende 07-53

Principe d'application d'un indice qui précise ou décline une légende existante en utilisant le code 07-53 « mur de soutènement, rempart, mur de clôture » + F dans le champ TXT

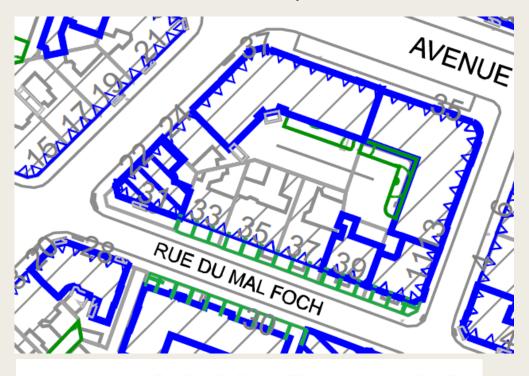


Grégoire André

LIBELLE	NULL
TXT	F
TYPEPSC	07
STYPEPSC	53
NOMFIC	NULL
URLFIC	NULL
IDURBA	NULL
DATVALID	NULL
ident	NULL

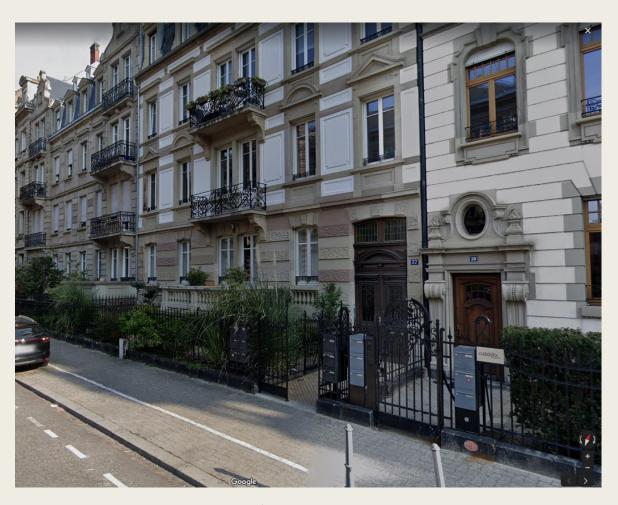
#### JARDINS DE DEVANT

- Particularité de l'urbanisme végétal du XIX ° siècle enjeu patrimonial et écologique
- Jardinet + clôture entre l'espace public et le bâti
- Sur l'espace public ou la parcelle privée
- Elément identitaire repéré au PLU



LILLILI Jardin de devant à conserver ou à créer





Jardins de devant au 37-39 rue Maréchal Foch

#### JARDINS DE DEVANT

- Indicer les légendes 07-57, 07-58, 07-65 et 43-50
- Cas des jardins de devant inconstructibles

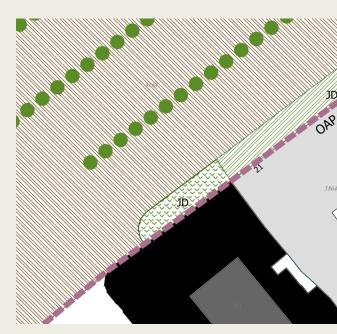


**07-57**: « Parc ou jardin de pleine terre protégé, à conserver, restaurer et mettre en valeur »

 Cas des jardins de devant dont la constructibilité est limitée



**07-58**: « Espace libre à dominante végétale protégé, à conserver, restaurer et mettre en valeur »



Extrait du plan provisoire du PSMV de Strasbourg en cours d'élaboration – At. Grégoire André

Cas des jardins de devant dénaturés
07-65 : « Espace vert non

07-65 : « Espace vert non protégé à requalifier »

Cas des jardins de devant disparus



**43-50 :** « Espace vert a créer »



Ces jardins sont situés à l'angle de la place Broglie et de la rue du Dôme. Exemple de jardins de devant à créer ou à requalifier



Ce jardin situé à l'angle de la rue des Recollets et le quai Lezay Marnesia sera classé en 07-57 + JD

#### D - CONDITIONS PARTICULIERES D'AMENAGEMENT

- Alignements d'arbres
  - Différenciation entre la conservation, restauration et mise en valeur et la création d'alignement d'arbre.
  - Cette différentiation n'existe pas dans la légende ministérielle
- Légende existante pour la conservation
  - ordonnance végétale d'ensemble à conserver, à restaurer et à mettre en valeur »



Place Broglie, l'alignement d'arbre est existant.

Extrait du plan provisoire du PSMV de Strasbourg en cours d'élaboration –
At. Grégoire André

Indicer la légende 43-50 pour la création

ALIGN 43-50 : « Espace vert à créer » Alignement à créer

Création d'une légende surfacique qui permet de prendre en compte la surface au sol sous l'alignement et de règlementer la perméabilité

#### OU

Création d'une légende



- Question : à quel code rattacher cette légende
- 43-03 : règlementation des plantations